Image not found or type unknown

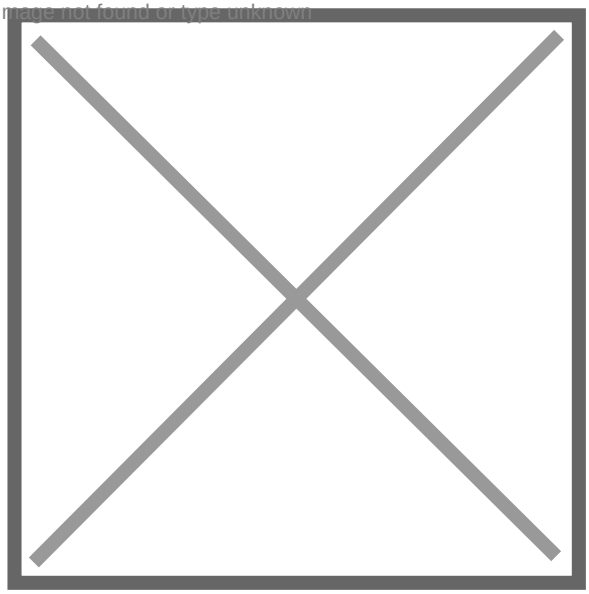

Non respect de livraison de pierre tombale

Par **martin**, le **13/02/2012** à **11:51**

Bonjour,
je me permet de vous demandez quel recours peut on avoir, je vous explique ,décés de mon pére avril 2011,achat de pierre tombale au mois de juillet 4200 euros environ ,livraison prévu pour octobre,décembre livraison de le pierre tombale mais probléme sur pierre ,poser par l entreprise en attendant une autre,livraison promit au mois de janvier ,aprés plusieurs appelles téléphoniques de ma mére au sein de l entreprise qui sont sans réponse ,elle recoit ce jours un courrier en lui disant que la nouvelle pierre sera poser au mois de mai ,qu elle bénéficera d un bon d achat de 150 euros pour acheter des fleurs .je me sens désemparé ,aucun respect pour mon pére défunt , ma mére ne sait plus quoi faire face a cette situation elle n arrive pas a faire son deuil ,elle desirait le mieux pour lui , pouvez vous me dire qu elle demarche entreprendre , l entreprise n a pas respecté le delais de livraison et a abusé de la confiance de ma mére ,merci beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés